



Commission des Affaires Sociales, du Monde combattant, de l'Emploi et de la Formation

38e session de l'Assemblée des Français de l'étranger

27-31 mars 2023- Paris



Ordre du jour de la commission

- Thème 1 : Handicap
- Thème 2 : Affaires sociales
- Thème 3 : Droit des Femmes
- Hors session : Groupe de travail des retraites
- Thème 4 : Défenseur des Droits
- Thème 5 : Fin de vie digne
- Thème 6 : Harcèlement au travail



**Franck
BARTHELEMY**



**Khadija
BELBACHIR-BELCAID**



**Laetitia
BERT**



**Florian
BOHEME**



**Hélène
DEGRYSE**



**Denis
GLOCK**



**Olivier
DELLAPINA**



**Hugues
LE CARDINAL**



**Elise
LEGER**



**Yolande
PERRIN MATEO**



**Claude
LÉVY**



**Benoit
MARIN-CUDRAZ**



**Francine
WATKINS**



**Chantal
PICHARLES**

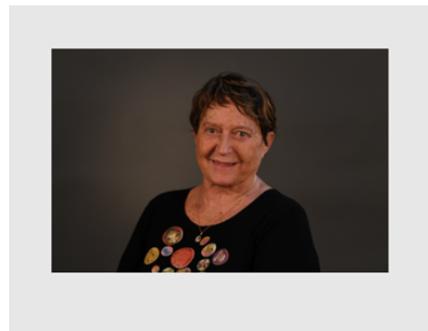


**Michèle
MALIVEL**

Les membres de la commission des Affaires sociales, du
Monde combattant, de l'Emploi et de la Formation



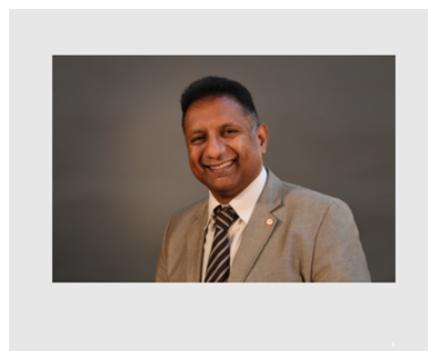
Election d'une nouvelle vice- présidente



Mme Michèle MALIVEL

Date et lieu de naissance : 13/04/1942 à Rose Hill (Ile Maurice)

Profession ou qualité : Historienne d'art, romancière



M. Prédibane SIVA

Date et lieu de naissance : 16/08/1962 à Paris

Profession ou qualité : Ancien combattant, docteur en relations internationales

- **Michèle Malivel** est élue vice-Présidente suite à la démission de **Prédibane Siva**



Questions écrites de Conseiller.es sur des thèmes qui concernent notre commission

*Les questions
référéncées ici ont un lien
avec les travaux de la
commission CASEAC et
ont été publiées depuis la
dernière session d'octobre
2022

CONSEILLER.E	THÉMATIQUE	DATE	QUESTION	RÉPONSE
Plusieurs élu.es inter-groupes	Harcèlement	17/10/2022	cliquez-ici	OUI
Plusieurs élu.es groupe Ecologie et Solidarité	Évolution du mode de calcul des retraites des polypensionnés depuis 2004 : favorable pour les carrières françaises, défavorable pour les carrières européennes.	06/03/2023	cliquez-ici	NON
Olivier Piton	Interrogations sur la plateforme de lutte contre les violences faites aux femmes à l'étranger	06/03/2023	cliquez-ici	OUI
Nadine Fouques Weiss	Couverture sociale d'un retraité du système de sécurité sociale allemand qui veut transférer sa résidence principale en Alsace	21/02/2023	cliquez-ici	NON
Benoit Marin-Cudraz	Modification du minimum contributif (MICO) de la retraite : A priori les Français de l'étranger ne peuvent pas bénéficier du MICO	14/02/2023	cliquez-ici	NON
Plusieurs élu.es groupe Ecologie et Solidarité	Réforme des retraites : Prise en considération de la situation inéquitable pour les Français de l'étranger	26/01/2023	cliquez-ici	NON
Nicolas Arnulf	Organisation de Journées Défense et Citoyenneté	13/01/2023	cliquez-ici	NON
Nicolas Arnulf	Echange de permis de conduire	20/12/2022	cliquez-ici	NON
Olivier Piton	Risques de suspension des aides sociales	13/12/2022	cliquez-ici	OUI
Cécilia Gondard	Versement des bourses sur critères sociaux en Europe	/09/2022	cliquez-ici	NON
Daphna Poznanski-Benhamou	Numéro vert de l'ONACVG	07/10/2022	cliquez-ici	OUI
Rémi Vazeilles	CCPAS (moyens budgétaires)	07/10/2022	cliquez-ici	OUI
Plusieurs élu.es groupe Ecologie et Solidarité	Aides sociales – inflation	07/10/2022	cliquez-ici	OUI



Changement de nom de notre commission

- Au 1er janvier 2023, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est devenu **l'Office national des combattants et des victimes de guerre** (ONaCVG). Il a également adopté une nouvelle identité visuelle à cette occasion (retrait du mot « anciens »).



mémoire et solidarité



- **Notre nouveau nom** : Commission des Affaires Sociales, du Monde Combattant, de l'Emploi et de la Formation



Ordre du jour de la commission

- Thème 1 : Handicap
- Thème 2 : Affaires sociales
- Thème 3 : Droits des Femmes
- Hors session : Groupe de travail retraites
- Thème 4 : Défenseur des Droits
- Thème 5 : Fin de vie digne
- Thème 6 : Souffrance au travail



1. Handicap

Audition 1

● Principaux points abordés

- En 2021, 4 770 000 décisions de dossiers traités par les MDPH (maison départementale pour les personnes handicapées) dont **1 700** pour l'Aide accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) **pour les FDE.**
- Les Français de l'étranger peuvent envoyer leur première demande à la MDPH de leur choix. Chaque MDPH est autonome, il n'existe pas d'organisation centrale.
- La MDPH doit répondre dans un délai réglementaire de **4 mois**, au-delà, l'absence de réponse vaut rejet. Il existe une possibilité de recours. La demande est à renouveler pour chaque cycle scolaire.

● Remarques

- Une information auprès de **toutes les MDPH est indispensable sur la spécificité des Français de l'étranger** et est en cours de réalisation par la MASAS. **Nous demandons un engagement du ministre délégué** via un courrier avec sa collègue en charge du handicap à toutes les MDPH.
- Pour rappel, les MDPH ne s'occupent que du diagnostic et non du financement des différentes allocations : soit l'AEFE, soit la DFAE.



1. Handicap

Audition 2

● **Témoignage de Caroline Talman, maman au Cambodge**

- Une maman d'un enfant porteur de handicap a témoigné sur son parcours pour la reconnaissance du handicap de son enfant par la MDPH Paris 75 suite à son déménagement au Cambodge à la rentrée dernière.
- Elle a constaté qu'il n'y avait pas de continuité de ses droits pour l'allocation enfant handicapé, que l'information sur les différentes plateformes sont erronées et opaques ☹️ perte de droits à prévoir
- Au niveau de l'établissement scolaire de Phnom Penh, il n'y a eu aucune difficulté d'accompagnement de la part de l'équipe pédagogique, ainsi qu'un soutien de l'équipe consulaire dans les démarches effectuées.

● **Suggestions**

- Elle souhaiterait que les droits ne soient pas interrompus lors d'un déménagement . Vu la complexité de la démarche, elle envisage de créer une association pour informer et aider les familles dans des situations similaires.



Résolution 1 de la commission



Résolution

Assemblée des Français de l'Étranger
38^{ème} Session
30/03/2023

Paris, le 30 mars 2023

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DU MONDE COMBATTANT,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

CASEAC/R-1/300323

Objet : Réalisation d'un guide sur le handicap à l'étranger

VU

- La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances
- Le rapport de l'Assemblée des Français de l'étranger publié en 2018 sur le thème « Handicap et vie à l'étranger » et co-rédigé par Anne Boulo et Guy Savery (ex-conseillers AFE)

CONSIDERANT

- Qu'il n'existe pas de plateforme réunissant toutes les informations portant sur le handicap à l'étranger
- Que les informations présentes sur les différents sites internet ne sont ni exhaustives ni actualisées

DEMANDE

- la création d'un guide sur toutes les questions qui concernent le handicap pour les Français de l'étranger en concertation avec les associations représentatives, les administrations concernées et les élu.es des Français de l'étranger
- la création d'une page spécifique "Vivre à l'étranger avec un handicap" sur le site Internet "Mon parcours handicap.gouv.fr"

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »	15	90
Nombre de voix « contre »	0	0
Nombre d'abstentions	0	0



Résolution 2 de la commission

Résolution



Assemblée des Français de l'Étranger
38^{ème} Session
30/03/2023

Paris, le 30 mars 2023

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DU MONDE COMBATTANT, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

CASEAC/R-2/300323

Objet : Participation de l'AFE à la Conférence Nationale du Handicap

VU

- La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances
- La loi 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France

CONSIDERANT

- Que les Français de l'étranger sont aussi concernés par les politiques publiques relatives au handicap

DEMANDE

à Madame la Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées, Geneviève Darrieussecq et à M. le Ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, Olivier Becht, d'inviter des représentants de l'Assemblée des Français de l'étranger à participer à la prochaine Conférence Nationale du Handicap (CNH) qui se tiendra au printemps 2023.

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »	15	90
Nombre de voix « contre »	0	0
Nombre d'abstentions	0	0



2. Affaires sociales

Audition 1

INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Diane ROESER	Cheffe de la Mission Aide à la scolarité et Action sociale (MASAS)	Ministère Europe et Aff. Etrangères DFAE
Carl POIRIER	Adjoint à la Cheffe de la Mission Aide à la scolarité et Action sociale	Ministère Europe et Aff. Etrangères DFAE
Alban WARIN	MASAS	Ministère Europe et Aff. Etrangères DFAE
Valérie LEWIN	MASAS	Ministère Europe et Aff. Etrangères DFAE

● Principaux points abordés

- Budget (2023) : 15,2 millions d'euros
- Taux de base : maintenus avec une trentaine de postes augmentés
- 143 postes avaient demandé une augmentation
- Budget Oles : 1,4 million d'euros
- Budget AESH : 1,3 millions d'euros

● Constats

- Besoin (terrain) : 17 millions d'euros
- 4246 allocataires (2022)

● Remarques et suggestions

- Demander à la DFAE que le tableau des taux de base soit transmis aux membres de la CASEAC
- CFE : instructions et recommandations de la commission
- Commission Nationale du Handicap : demande d'intégration



2. Affaires sociales

Audition 2

INTERVENANTS	FONCTION	PAYS
Régine PRATO	ex Conseillère consulaire	Egypte
Josiane ADJOVI	Conseillère des Français de l'étranger	Bénin
Zaida SLAIMAN	Conseillère des Français de l'étranger	Koweït
Véronique BEVIERRE	Conseillère des Français de l'étranger	Etats-Unis
Carole DE BLESSON	Conseillère des Français de l'étranger	Italie
Jacque MARIE	ex Conseiller consulaire	Haïti
Claude BAUCHET	Conseiller des Français de l'étranger	Thaïlande

● Principaux points abordés

- Difficultés des français modestes (âgées et familles monoparentales) à recevoir des soins médicaux et à se nourrir en période de crise

● Constats

- le problème de la santé est prépondérant difficultés à rejoindre la 3ème catégorie aidée de la CFE

● Remarques et suggestions

- On pourrait s'appuyer davantage sur les organisations locales bien implantées



Résolution

Assemblée des Français de l'Étranger
38^{ème} Session
30/03/2023

Paris, le 30 mars 2023

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DU MONDE COMBATTANT, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

CASEAC/R-3/300323

Objet : Ré-évaluation des aides et taux de chancellerie

VU

- La réponse à la question écrite de M. Joël DOGLIONI à l'Assemblée des Français de l'Étranger en date de décembre 2009 portant sur le versement en Euros des aides sociales au Venezuela,
- La réponse du Ministère de l'économie, des finances et de la relance publiée dans le JO Sénat du 02/09/2021 à la question de Mme Évelyne Renaud-Garabedian sur la publication des taux de chancellerie
- La réponse à la question orale de Mme Daphna Poznanski sur les notes des Missions Économiques pour les CCPAS et la réalité sociale.

CONSIDERANT

- Que le Comptable de la Commission Européenne réévalue le taux de change une fois par mois bien que les taux de change réels peuvent chuter brutalement ;
- Que les taux de chancellerie ne semblent pas systématiquement actualisés dans certains postes consulaires;
- Que les écarts entre les taux de chancellerie et les taux de change réels portent préjudice aux citoyens les plus fragiles vivant à l'étranger et bénéficiaires d'allocations sociales, handicap et/ou d'anciens combattants, pour lesquels les moindres variations ont des conséquences importantes ;
- Que les prestations ont pour vocation d'offrir un pouvoir d'achat minimal aux bénéficiaires de l'aide ;
- Que les variations de prix et de taux de change sont 2 éléments qui affectent les bénéficiaires à la fois en niveau et en imprévisibilité, et qu'ils pourraient être corrigés ;
- La non revalorisation annuelle de tous les taux de base en fonction de la situation réelle.

DEMANDE

- Que soit établi un niveau de prestations en euros pour les pays en crise ;
- Que les situations exceptionnelles subies dans nos pays de résidence fassent l'objet d'une réévaluation systématique et rapide - même en cours d'exercice - du taux de base;
- Que la direction des Français de l'Étranger communique à l'Assemblée des Français de l'Étranger le mode de calcul du taux de base notamment la formule de calcul ainsi que la composition type du "panier de consommation des ménages" ;

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »	15	90
Nombre de voix « contre »	0	0
Nombre d'abstentions	0	0



Laurence HELAILI-CHAPUIS

Conseillère des Français de l'étranger,
Membre de l'Assemblée des Français
de l'Etranger

Irlande

3. Droit des femmes

Audition 1

● Principaux points abordés

- Partage de son expérience dans un pays où l'IVG était interdite pendant de nombreuses années et les conséquences de cette interdiction sur les femmes françaises
- Point sur les difficultés que nos compatriotes expérimentent dans des pays où l'IVG est interdite : mensonges médicaux, infantilisation, suppression des droits à disposer de son corps, absence de tests de datation de grossesse fiables

● Constats

- Le droit à l'IVG n'est pas inaliénable
- La question de la reconnaissance juridique de l'embryon et du fœtus se pose de temps en temps
- Dans certains pays, l'IVG est plus punie que le vi*

● Remarques et suggestions

- Laurence a rédigé 20 propositions qui suggèrent l'implication des postes et des élus, parfois conjointement pour aider les personnes en détresse (les propositions seront listées précisément dans le rapport)



3. Droit des femmes

Audition 2

INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Agathe HAMEL	Présidente de la Délégation aux droits des femmes	Conseil Economique Social et Environnemental
Josiane ADRIANT-METBOUL	Présidente de la Commission Enjeux Européens et internationaux	Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

- **Principaux points abordés**

- Le principal rôle du CESE : saisi par le gouvernement, donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret ainsi que sur les propositions de loi qui lui sont soumis.
- Rôle de la Délégation aux droits des femmes au CESE : notes de veille pour être surs que les décisions prises par des commissions du CESE respectent les avis et recommandations de la délégation aux droits des femmes du CESE
- Le rôle principal de Haut Conseil à l'égalité : Mission d'évaluation des politiques publiques

- **But de cette audition**

- Dialoguer avec le CESE et le HCE
- Faire mieux connaître les Français de l'étranger
- Alerter les représentantes de ces institutions sur les violences intra-familiales chez Français de l'étranger

- **Projet**

- Être auditionné par le HCE sur la mission confiée par la Ministre des Droits des Femmes, Isabelle Rome



3. Groupe de travail retraites

Hors session

- **Les Français de l'étranger sont victimes de trois injustices importantes :**

1. La retraite des carrières françaises de moins de 25 ans n'est pas calculée à partir des meilleures années.
2. Les années de travail et de cotisation dont le salaire annuel est trop faible ne provoquent pas une augmentation de la retraite en rapport avec le montant des cotisations et peuvent même provoquer une baisse de la retraite
3. Quand des périodes de travail à l'étranger ne sont pas validées par la CNAV, l'âge de la retraite est reporté éventuellement jusqu'à 67 ans

[?] OBJECTIF : mener un audit sur le fonctionnement ou les dysfonctionnements des caisses de retraites dédiées aux retraités Français établis à l'étranger



Résolution 4 de la commission



Résolution

Assemblée des Français de l'Étranger
38^{ème} Session
30/03/2023

Paris, le 30 mars 2023

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DU MONDE COMBATTANT, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

CASEAC/R-3/300323

Objet : Ré-évaluation des aides et taux de chancellerie

VU

- La réponse à la question écrite de M. Joël DOGLIONI à l'Assemblée des Français de l'Étranger en date de décembre 2009 portant sur le versement en Euros des aides sociales au Venezuela,
- La réponse du Ministère de l'économie, des finances et de la relance publiée dans le JO Sénat du 02/09/2021 à la question de Mme Évelyne Renaud-Garabedian sur la publication des taux de chancellerie
- La réponse à la question orale de Mme Daphna Poznanski sur les notes des Missions Économiques pour les CCPAS et la réalité sociale.

CONSIDERANT

- Que le Comptable de la Commission Européenne réévalue le taux de change une fois par mois bien que les taux de change réels peuvent chuter brutalement ;
- Que les taux de chancellerie ne semblent pas systématiquement actualisés dans certains postes consulaires;
- Que les écarts entre les taux de chancellerie et les taux de change réels portent préjudice aux citoyens les plus fragiles vivant à l'étranger et bénéficiaires d'allocations sociales, handicap et/ou d'anciens combattants, pour lesquels les moindres variations ont des conséquences importantes ;
- Que les prestations ont pour vocation d'offrir un pouvoir d'achat minimal aux bénéficiaires de l'aide ;
- Que les variations de prix et de taux de change sont 2 éléments qui affectent les bénéficiaires à la fois en niveau et en imprévisibilité, et qu'ils pourraient être corrigés ;
- La non revalorisation annuelle de tous les taux de base en fonction de la situation réelle.

DEMANDE

- Que soit établi un niveau de prestations en euros pour les pays en crise ;
- Que les situations exceptionnelles subies dans nos pays de résidence fassent l'objet d'une réévaluation systématique et rapide - même en cours d'exercice - du taux de base;
- Que la direction des Français de l'Étranger communique à l'Assemblée des Français de l'étranger le mode de calcul du taux de base notamment la formule de calcul ainsi que la composition type du "panier de consommation des ménages" ;

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »	15	90
Nombre de voix « contre »	0	0
Nombre d'abstentions	0	0



Résolution 5 de la commission

Résolution



Assemblée des Français de l'Étranger
38^{ème} Session
30/03/2023

Paris, le 30 mars 2023

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DU MONDE COMBATTANT DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

CASEAC/R-5/300323

Objet : Présentation du projet de loi de Finance de la Sécurité Sociale

VU

- L'article 11 de la loi de juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France

CONSIDERANT

- Que l'Assemblée des Français de l'Étranger n'a pas été consultée sur la PLFSS 2023 comme prévu dans la loi,

DEMANDE

En conformité avec l'article 11 de la loi de juillet 2013 que le PLFSS soit systématiquement transmis pour avis à l'Assemblée des Français de l'étranger.

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »	15	90
Nombre de voix « contre »	0	0
Nombre d'abstentions	0	0



4. Défenseur des Droits

Audition 1

INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Daniel AGACINSKI	Adjointe à la Défenseure des Droits, Délégué général à la médiation	Défenseur des Droits
Patricia DE FORGES	Déléguée pour les Français de l'étranger	Défenseur des Droits
Brigitte BONNAUD	Déléguée pour les Français de l'étranger	Défenseur des Droits
Patrick NICOLOSO	Délégué pour les Français de l'étranger	Défenseur des Droits
Emmanuel ROUSSEAU	Délégué pour les Français de l'étranger	Défenseur des Droits

- **Principaux points abordés**
 - 4 délégués auprès de la Défenseur des Droits
 - Service public ; droits de l'enfant ; discrimination ; déontologie ; lanceur d'alerte
 - De 65 saisines en 2016 à 619 en 2022 (vs 126k en France)
- **Constats**
 - 60% en Afrique ; 21% en Europe ; 9% USA ; 8% en Asie ; 2% Proche & Moyen Orient
 - 80% réclamations ; 20% orientation
 - 29% nationalité ; 22% consulaire ; 14% retraites ; 14% protection sociale (dont CFE) ; fiscalité & divers
 - Saisine essentiellement par des FDE modestes sur des dysfonctionnement des services public
- **Remarques et suggestions**
 - Participer à la réunion prévue avec les parlementaires
 - Mise à jour des coordonnées des défenseurs sur les site des consulats
 - Augmenter le nombre de délégués pour le FDE



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Daniel AGACINSKI	Adjointe à la Défenseure des Droits, Délégué général à la médiation	Défenseur des Droits
Patricia DE FORGES	Déléguée pour les Français de l'étranger	Défenseur des Droits
Brigitte BONNAUD	Déléguée pour les Français de l'étranger	Défenseur des Droits
Patrick NICOLOSO	Délégué pour les Français de l'étranger	Défenseur des Droits
Emmanuel ROUSSEAU	Délégué pour les Français de l'étranger	Défenseur des Droits

4. Défenseur des Droits

Audition 1 (suite)

● Les délégués pour les FDE

- M. Emmanuel Rousseau +33 6 42 58 17 20 / emmanuel.rousseau@defenseurdesdroits.fr
- Mme Patricia De Forges + 33 6 07 12 56 70 / patricia.de-forges@defenseurdesdroits.fr
- Mme Brigitte Bonnaud +33 7 70 04 15 36 / brigitte.bonnaud@defenseurdesdroits.fr
- M. Patrick Nicoloso + 33 7 63 93 20 36 / patrick.nicoloso@defenseurdesdroits.fr

● Permanences à Paris au 27 rue de la Convention - 75015 PARIS

- Mardi : Mme Bonnaud
- Mercredi : Mme De Forges et M. Rousseau
- Jeudi : M. Nicoloso



Résolution 7 de la commission



Résolution

Assemblée des Français de l'Étranger
38^{ème} Session
30/03/2023

Paris, le 30 mars 2023

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DU MONDE COMBATTANT,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

CASEAC/R-7/300323

Objet : Réalisation d'un d'apport d'activités annuel par le Défenseur des Droits sur les saisines portées par les Français de l'étranger

VU

- L'article 13 de la Constitution ;
- Loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits.

CONSIDERANT

- Que les Françaises et Français de l'étranger sont des citoyens de la République à part entière ;
- Que le Défenseur des droits, autorité indépendante, s'est doté de 4 délégués de la Défenseure des Droits pour les Français de l'étranger ;
- Que l'activité et les sujets suivis par les délégués de la Défenseure des Droits pour les Français de l'étranger doivent faire l'objet d'une communication régulière.

DEMANDE

- Que le Défenseur des droits publie chaque année un rapport d'activités spécifique aux Français de l'étranger. Ce rapport sous forme de note de synthèse présentera le nombre de cas traités par grands bassins géographiques, les grandes thématiques suivies par le Défenseur des droits, les sujets de préoccupation du Défenseur des droits en direction des Français établis hors de France ;
- Que l'Assemblée des Français de l'étranger et notamment la commission des affaires sociales, du monde combattant, de l'emploi et de la formation, soit associée aux rencontres organisées par le Défenseur des droits et les parlementaires représentants les Français établis hors de France.

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »	15	90
Nombre de voix « contre »	0	0
Nombre d'abstentions	0	0



5. Fin de vie digne

Audition 1

● Principaux points abordés

- Les FDE n'ont pas été consultés ou associés à la Convention citoyenne du CESE malgré une demande de la Présidente de l'AFE
- Les FDE : richesse pour le législateur français grâce à l'expérience locale

● Constats

- Rappel : Extraterritorialité impossible. Respect du droit local important et indiscutable.
- Le fichier national des désirs anticipés n'a jamais été mis en place.

● Remarques et suggestions

- Guide du décès à l'étranger
- Directive anticipée peuvent être faites par les FDE : poser certaines questions à l'inscription consulaire ?
- Nous continuerons nos travaux sur la question



Christelle MAZZA

Avocate spécialisée dans le droit de la
Fonction publique

Barreau de Paris

6. Souffrance au travail

Audition 1

● Principaux points abordés

- **La France est un des rares pays où le harcèlement moral constitue une infraction** (2 ans de prison encourus), le harcèlement scolaire, suicides d'enfants (10 ans encourus par le.s harceleur.s)
- **Harcèlement** : propos et agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.
- **La mise en place d'une cellule d'écoute** a été rendue obligatoire par le décret du 13 mars 2020 et l'arrêté du 30 novembre 2020 (loi 2019-828 du 6 août 2019 de la transformation de la Fonction Publique). Le MEAE a créé au sein de ce ministère la cellule tolérance zéro »
- L'article L135-6A du code général de la Fonction publique stipule **qu'aucun agent public ne peut subir de menaces ou d'actes d'intimidation** pour avoir exercé un recours auprès d'un supérieur hiérarchique, pour avoir de bonne foi signalé, témoigné de tels actes ...
- La loi de 2013 -659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis à l'étranger permet aux conseils consulaires de se saisir de questions consulaires ou d'intérêt général. **Le signalement de souffrances au travail, de harcèlement subis par des Français de leur circonscription sont d'intérêt général.**
- **Article 40 du code pénal** : toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, qui acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au Procureur de la République.



Résolution 6 de la commission

Résolution



Assemblée des Français de l'Étranger
38^{ème} Session
30/03/2023

Paris, le 30 mars 2023

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DU MONDE COMBATTANT, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

CASEAC/R-6/300323

Objet : Prise en compte de la souffrance au travail des institutions françaises présentes dans le monde

VU

- [L'article 6 quinquies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983](#) modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;
- L'article 222-33-2 du code pénal, inséré par l'article 170 de la [loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002](#);
- [L'article 40 du code de procédure pénale](#);
- [L'article 2 du Décret du 13 mars 2020](#);
- L'Arrêté du 30 novembre 2020 instaurant une cellule Tolérance Zéro au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ;
- [L'article 3 de la loi 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France](#);

CONSIDERANT

- [Le rapport d'audition de la cellule Tolérance Zéro réalisé par la commission sécurité de l'AFE en 2022](#);
- La [question écrite n° 05423 de Mme Évelyne Renaud-Garabedian publiée le 23/02/2023](#) ;
- La [question écrite n° 05446 de Mme Mélanie Vogel publiée dans le 23/02/2023](#) ;
- Que des Conseillères et Conseillers ont été interpellés par des agents travaillant dans des institutions françaises présentes dans le monde ;
- Le faible nombre de saisines du procureur en vertu de l'article 40 du Code pénal proportionnellement au nombre de signalements à la cellule Tolérance Zéro ;
- La politique Femmes et Diplomatie affichée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères ;
- L'impact de la souffrance au travail sur la qualité du service public rendu aux usagers.

DEMANDE

- Que conformément à l'article 2 du décret du 13 mars 2020, la cellule Tolérance zéro du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères devienne une cellule interministérielle sous l'autorité des services de la Première Ministre ;
- Que les dossiers des personnels membres des institutions françaises dans le monde soient confiés systématiquement à ladite cellule placée sous l'autorité des services de la Première Ministre ;
- Qu'une procédure ainsi qu'une protection et un accompagnement soient mis en place pour les élus qui signaleraient les situations de harcèlement dont ils auraient connaissance.

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE		X
Nombre de voix « pour »	14	90
Nombre de voix « contre »	0	0
Nombre d'abstentions	1	0



Récapitulatif des résolutions de la commission

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	COMMISION	PLENIERE
CASEAC/R.1/300323	<i>Réalisation d'un guide sur le handicap à l'étranger</i>	POUR : 15	POUR : 90
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.2/300323	<i>Participation de l'AFE à la Conférence Nationale du Handicap</i>	POUR :15	POUR : 90
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.3/300323	<i>Ré-évaluation des aides et taux de chancellerie</i>	POUR : 15	POUR : 90
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.4/300323	<i>Associer l'AFE au "chantier" sur les retraites</i>	POUR : 15	POUR : 90
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.5/300323	<i>Présentation du projet de loi de Finance de la Sécurité Sociale</i>	POUR : 15	POUR : 90
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.6/300323	<i>Prise en compte de la souffrance au travail des institutions françaises présentes dans le monde</i>	POUR : 14	POUR : 90
		ABSTENTION : 1	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.7/300323	<i>Avoir accès au rapport annuel des délégués pour les Français de l'étranger du Défenseur des Droits</i>	POUR : 15	POUR : 90
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :